

La certification environnementale

Chef d'entreprise :
qualité, sécurité,
environnement

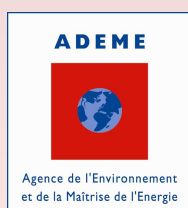
La CMA vous informe,
analyse vos besoins et
vous accompagne sur une
action de certification

► Contacts

Service développement
économique

• Toulouse
05 61 10 47 45
mccgarbay@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 93
fbouryesnault@cm-toulouse.fr



► Objectif

Accompagner la valorisation des démarches environnementales par :

- la connaissance de la réglementation environnementale,
- l'analyse des impacts de l'activité de l'entreprise sur l'environnement,
- la mise en place des actions de prévention des pollutions,
- l'obtention d'une certification environnementale.

► Bénéficiaires

Toute entreprise artisanale inscrite au répertoire des métiers.

► Prestation

La CMA vous accompagne dans le management environnemental et dans la mise en conformité avec la norme AFNOR. La démarche comprend :

- un engagement de la direction de l'entreprise,
- une analyse réglementaire et environnementale,
- l'établissement et la mise en œuvre d'un plan d'actions,
- la constitution d'un dossier documentaire afin d'obtenir une certification.

► Modalités

Le technicien spécialisé de la CMA réalise la prestation sous forme :

- d'une journée de formation collective durant laquelle sont abordés les étapes de la démarche, les grands principes de la réglementation environnementale, la prise en main des outils pratiques,
- de trois journées d'accompagnement individuel en entreprise pour la mise en place de la démarche.

► Références

9 entreprises accompagnées en 2009 dont 5 ont obtenu la marque « Envol » et 2 la certification ISO 14001.

► Tarif de la prestation

Tarif forfaitaire de 196 €.